

## **Vente des médicaments en ligne : le début de la fin du monopole du pharmacien en France!**

Abderrahim DERRAJI - 2017-12-18 19:04:09 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

La justice vient d'autoriser Doctipharma à vendre en ligne les médicaments à prescription facultative. Cette décision vient annuler l'interdiction prononcée contre Doctipharma en première instance en 2016. Pour Doctipharma, site qui prélève au passage une commission de 15% sur les ventes des pharmaciens, c'est un pas de plus vers la libéralisation du marché. La Cour d'appel de Versailles justifie son jugement par le fait que Doctipharma était une plateforme technique utilisée par quelque 500 pharmaciens et non pas un purplayer «pratiquant le commerce électronique de médicaments».

L'UDGPO a également intenté un procès contre Pharmarket. Quant au Conseil de l'Ordre des pharmaciens, il a gagné un procès contre 1001pharmacies.com qui n'a eu d'autre choix que de renoncer à la vente de médicaments en ligne.

Amazon, Rival CDiscount, Leclerc et d'autres géants se frottent les mains et doivent voir cette décision comme le début de la fin du monopole du pharmacien sur le médicament...